



Handicap visuel et espace public





Les dalles podotactiles, un incontournable de l'aménagement

Dans ses déplacements, la personne handicapée visuelle entre en interaction avec les autres usagers de la route à différents moments, notamment lorsqu'elle **traverse une voie de circulation**. Cela implique d'entrer en interaction avec d'autres piétons, des cyclistes, des automobiles et des autobus. (Certu, 2005, p. 6)

La situation est particulièrement criante lorsque l'on pense au transport en commun. Pensons aux autobus qui ont tendance à rouler à basse vitesse très près des trottoirs ou près des quais d'embarquement et de débarquement.

Ces interactions représentent des **dangers potentiels**



Crédit image : Culmbio sur www.flaticon.com



Détection des obstacles

Pour les personnes qui conserve une certaine vision, le **contraste de couleur** est un outil important. Une personne va se fier à la différence de couleur dans son environnement.



La **canne blanche** est l'outil de détection des obstacles le plus utilisé lorsque la vision ne permet plus la détection visuelle. En balayant avec sa canne, une personne peut détecter les obstacles. Au Québec, pour se faire attribuer une canne blanche, une personne doit avoir été formé dans son utilisation par un spécialiste en orientation et mobilité d'un centre de réadaptation.

Crédit image : Freepik sur www.flaticon.com

Une personne handicapée visuelle peut utiliser un **chien-guide** pour ses déplacements. Le chien est en mesure d'identifier et de contourner des obstacles ou des repères et en informe l'utilisateur. Pour se voir attribuer un chien-guide, une personne doit suivre une formation offerte par une école spécialisée. (Certu, 2005, p. 5)



Crédit image : Freepik sur www.flaticon.com



La dalle podotactile, un avertisseur de danger

En plus des outils de déplacement personnels, les aménagements peuvent accompagner les personnes handicapées visuelles dans leur déplacement.

La dalle podotactile est un des outils utilisés pour assurer la sécurité des personnes handicapées visuelle dans leurs chaînes de déplacement.

Plusieurs termes peuvent la désigner :

- Dalle podotactile
- Surface podotactile
- Système podotactile d'éveil.
- Bande d'éveil de vigilance (BEV) *Cette terminologie est utilisée en France, mais ailleurs, le terme s'emploie aussi en référence aux tuiles de guidance, dont la fonction diffère de celle des dalles podotactiles.*



Crédit image : « Truncated dome pavers » de Richard Drdul sur Flickr.

Au Québec, le terme « dalle podotactile » est celui qui est le plus utilisé.



Qu'est-ce qu'une dalle podotactile

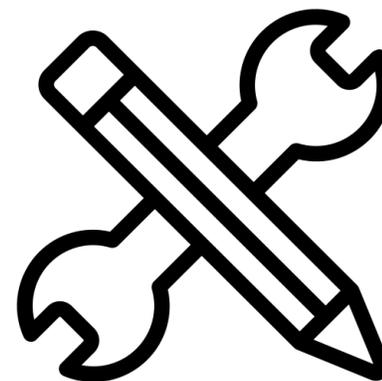


Crédit image : surang sur www.flaticon.com

Les caractéristiques que le RAAQ recommande pour la conception et l'installation des dalles podotactiles sont décrites dans l'annexe « Accessibility guidelines » de l'*Americans with disabilities Act*. Lorsque les dalles podotactiles sont conçues et fabriquées en conformité à ces spécifications, elles remplissent alors leur fonction. Notons que ces spécifications sont basées sur des études sérieuses et bien documentées.

Une norme sur les dalles podotactiles doit définir des paramètres de conception qui reprennent ceux indiqués dans les « Accessibility guidelines » mentionnées précédemment.

La même norme doit aussi préciser les contextes où les dalles sont nécessaires de même que la manière de les installer.



Crédit image : vectorspoint sur www.flaticon.com



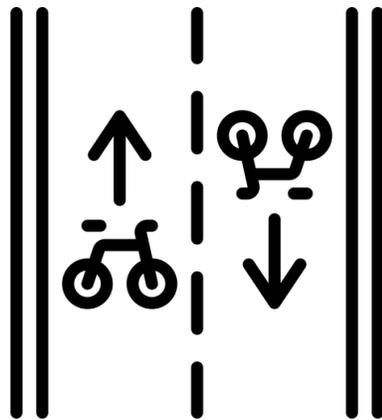
Contexte d'installation des dalles podotactiles

La norme américaine propose l'installation aux endroits suivant :

- Bateau pavé (abaissé de trottoir)
- Plateforme d'embarquement.
- Passage à niveau.
- Médiannes et zones refuge pour piétons.



Crédit image : orvipixel sur www.flaticon.com



Crédit image : Freepik sur www.flaticon.com

À noter que l'emploi des dalles peut aussi être nécessaire dans des contextes plus particuliers, notamment lorsqu'on doit délimiter la présence de voies cyclables.



Pour conclure

- Le RAAQ estime que le ministère des Transports et de la mobilité durable (MTMD) a un rôle clé à jouer et doit adopter une norme qui encadre l'utilisation des dalles podotactiles, au Québec. Ce faisant, il contribuera à soutenir les municipalités dans la conception et la réalisation d'aménagements sécuritaires et inclusifs pour l'ensemble de la collectivité. Pour les personnes aveugles et malvoyantes, c'est là un incontournable.

